

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 12 juin 2023

L'an deux mille vingt et trois, le 12 du mois de juin à 18 heures 30, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.
Date de convocation du conseil municipal 5 juin 2023.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Marc CAUMONT, Jean Pierre BUERBA, adjoints,
Stéphane AUZERAL, Sylvie BIRABEN, Kate MARIE, Jean Philippe DELARUE.

ABSENTS EXCUSES

Anne Laure Jean Baptiste
Anne DUNAN procuration à Nadine DESMARAIS
Laura LAVILANIE
Jean-Baptiste GRANGE
Raphael BENOIT

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 8 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Kate Marie est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **15 mai 2023**.

Le compte rendu du conseil municipal du **15 mai 2023** est approuvé à l'unanimité.

**PLAN DE FINANCEMENT – AMENAGEMENT MUSEOGRAPHIQUE ST
EXUPERE (61-2023)**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°89-2021 du 15 novembre 2021, le conseil municipal avait décidé d'attribuer à Stéphane Thouin Architectures la mission de créer une grille au droit de la chapelle Nord afin de sécuriser et d'exposer les statuettes rénovées et des objets religieux dans des vitrines.

Monsieur le Maire rappelle que par délibération N°98-2022 du 21 novembre 2022, le conseil municipal avait décidé de valider la création de cette grille ainsi que la mise en place de vitrines et l'installation du système d'alarme.

L'architecte Stéphane Thouin nous transmet l'étude suivante :

- Création d'une grille de clôture :

- dépose en conservation de la grille basse existante et du portillon,
- restauration et réparation des panneaux,
- fabrication et assemblage d'une grille en fer forgé comprenant un portillon central,
- pose et assemblage de l'ensemble.

- Création de vitrines et supports des œuvres :

- fabrication et installation de vitrines composées d'un socle en tôle d'acier découpé et d'une cloche en verre trempé,
- fabrication et installation de supports muraux pour présentation des sculptures,

- installation d'éclairage intégré aux vitrines par micro-projecteurs Led.
- Présentation des objets mobiliers :
 - fabrication de maquettes en contreplaqué,
 - rédaction, conception et fabrication d'un panneau de présentation de l'Eglise et de son décor intérieur,
 - aménagement intérieur des vitrines comprenant panneaux de fonds et supports de présentation des œuvres,
 - transport, installation et fixation des objets et sculptures sur leur socle.
- Sécurité anti-intrusion :
 - installation d'une alarme centrale placée dans la sacristie, de détecteurs volumétriques dans la nef et la sacristie et détecteur d'ouverture sur le portail de la chapelle,
 - transmetteur GSM pour renvoi d'alarme.

Le montant de ce projet s'élève à 68 000€ HT.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, l'unanimité des membres présents et représentés :

- Autorise Mr le Maire à solliciter auprès de la DRAC une aide financière de 40% d'un montant de 27 200€.
- Autorise Mr le Maire à solliciter auprès de la Région Occitanie une aide financière de 20% d'un montant de 13 600€.
- Autorise Mr le Maire à signer toutes pièces afférentes.

Au registre sont les signatures,
Philippe CARRERE
Maire d'Arreau